

Législature 2017-2021

N° 130

Message du Conseil communal au Conseil général du 24 février 2021

Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 400'000.00 TTC pour la sécurisation et le dragage du port du débarcadère et du port de la Sicel

1. Introduction

La Commune d'Estavayer est en charge de l'entretien de ses ports (débarcadère et Sicel). Ces derniers nécessitent des interventions de dragage et de mise en sécurité.

Les ports présentent d'importants dépôts sédimentaires pouvant engendrer un risque pour l'activité des bateaux. Par ailleurs, la Société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) a alerté la Commune sur la nécessité de draguer les alentours du débarcadère et d'installer des piquets d'appui pour garantir la sécurité des accostages.

De plus, une étude succincte du suivi de l'évolution des infrastructures du débarcadère a mis en évidence que les profils métalliques de la sous-face de la passerelle en béton présentent des degrés de corrosion significatifs. Elle a en conséquence recommandé la réalisation d'une étude plus approfondie de la sécurité structurelle de la passerelle.

2. Description des travaux

Les travaux concernent, d'une part, la mise en place de deux nouveaux piquets d'appui à l'entrée du port du débarcadère ainsi que la réalisation d'une étude de structure de la passerelle en béton qui devra déterminer les solutions techniques à réaliser.

Par ailleurs, les deux ports nécessitent un dragage des sédiments accumulés d'un volume total estimé à environ 9'600 m³ (débarcadère : 5'200 ; Sicel : 4'400).

Un bureau spécialisé procédera avant les travaux à l'échantillonnage et à l'analyse des sédiments afin de mettre en place un plan d'évacuation et de traitement approprié des volumes évacués en fonction de leur degré de contamination (hydrocarbures). Celui-ci suivra l'exécution des travaux avant de procéder au contrôle final de bonne exécution.

3. Devis

L'estimation du montant du crédit d'investissement a été réalisée par le Service de l'environnement ; elle est étayée par des estimations faites par un bureau d'ingénieur et se décompose comme suit :

Débarcadère - Etude structure de la passerelle béton	CHF	15'000.00
Débarcadère - 2 nouveaux piquets d'appui à l'entrée	CHF	15'000.00
Débarcadère - Dragage (inclus spécialiste et analyses des sédiments)	CHF	173'000.00
Port de la Sicel - Dragage (inclus spécialiste et analyses des sédiments)	CHF	150'000.00
Divers et imprévus (5%)	CHF	18'000.00
Total HT	CHF	371'000.00
TVA 7.7 %	CHF	28'567.00
Arrondi	CHF	433.00
Total TTC	CHF	400'000.00

Nota : Le coût final des travaux sera celui correspondant aux volumes réellement extraits.

4. Financement

Le montant de CHF 400'000.00 sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché. L'investissement sera amorti sur une période d'utilisation d'environ 10 ans, soit 10 % par année.

L'amortissement annuel d'environ CHF 40'000.00 sera imputé dans la rubrique 750 (Correction des eaux et endiguements). Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2%, seraient comptabilisés dans la rubrique 940 (intérêts et amortissements).

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir lui octroyer un crédit d'investissement de CHF 400'000.00 TTC pour la sécurisation et le dragage du port du débarcadère et du port de la Sicel.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 1^{er} février 2021.

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

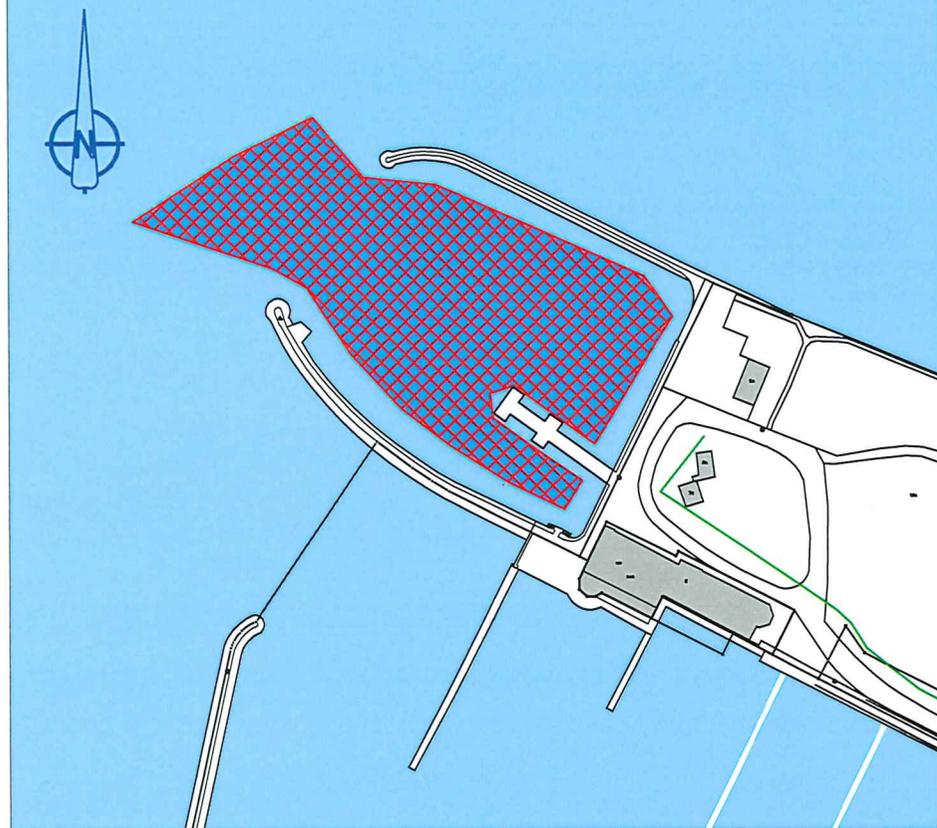


Le Syndic :
Eric Chassot

Conseiller communal responsable : Joseph Boppard, Dicastère de l'Environnement et de l'Energie

Annexes : - Plans prévisionnels des dragages

Surface à draguer 6'500 m²
Profondeur moyenne de dragage 0.80 m
Volume 5'200 m³



**Port société de navigation LNM
Débarcadère d'Estavayer-le-Lac**

Surface à draguer 6'200 m²
Profondeur moyenne de dragage 0.70 m
Volume 4'400 m³



Port communal de la Sicel